

Programme Régional de la Forêt et du Bois de Normandie

Politique forestière de la Région Normandie

GT2 - Gestion durable de la forêt et de la ressource bois

Réunion du 18 octobre 2017

Dynamisation de la sylviculture en forêt privée
(forêts sous PSG et petites propriétés)

Introduction par Nicolas Lorique

Une mobilisation supplémentaire de bois est possible dans les forêts privées, et plus facilement accessible « directement » dans les forêts privées ayant un document de gestion durable (DGD).

En forêt publique, la récolte est en baisse, cependant, elle devrait se stabiliser.

Pour les petites propriétés forestières sans document de gestion durable, la dynamisation de la sylviculture est plus complexe.

1. Présentation des données sur la récolte de bois en Normandie

Courbe de récolte de bois en Normandie, volumes commerciaux déclarés par les entreprises.

Source : Enquête Annuelle de Branche (EAB).

On constate une récolte assez stable, une baisse en bois d'œuvre, une baisse en bois d'industrie et une augmentation du bois destiné à l'énergie.

On récolte autant de bois d'œuvre feuillus que de bois d'œuvre résineux alors que la ressource feuillue représente 85 % de la forêt normande.

Estimation des prélèvements par l'IGN, en volume bois fort total.

L'accroissement biologique de la forêt n'est pas très différent en forêt privée et forêt publique.

Dans les propriétés privées de Normandie, la couverture en documents de gestion est très bonne. En effet, à l'heure actuelle, 93 % des propriétés de 25 ha et plus pour lesquelles le document de gestion est obligatoire¹ en sont effectivement dotées. (Ce taux est beaucoup plus faible dans d'autres régions). Si quelques propriétés de moins de 25 ha disposent d'un DGD, la grande majorité d'entre elles n'en ont pas.

Près de la moitié de la surface forestière privée reste très peu concernée par la récolte de bois et les circuits professionnels économiques de gestion car, en l'absence de DGD, elle n'entre pas de manière systématique dans un cadre de gestion durable.

2. Evolution des volumes mobilisés dans les forêts publiques et perceptives

La récolte actuelle est de l'ordre de 550 000 m³ commercial ONF/an.

La prévision en volume commercial ONF issu des aménagements forestiers pour l'avenir est de l'ordre de 470 000 m³/an en niveau de croisière. Dans les aménagements à venir, un peu moins de surfaces seront mises en régénération.

¹ obligatoire si l'on prévoit de réaliser des coupes et des travaux et que l'on demande à bénéficier des dispositifs fiscaux adaptés à la forêt.

Pour les forêts publiques, on peut considérer que les aménagements sont réalisés.

La récolte restera stable pour le chêne, en baisse pour le hêtre et les résineux.

On peut s'accorder sur le constat d'un déficit de production de résineux à venir en forêt publique et privée (dynamique des reboisements résineux soutenus par le FFN, qui s'est arrêtée progressivement au profit du feuillu, peuplements arrivés en phase de renouvellement tous en même temps.)

Après les premiers reboisements d'après guerre en sapins de Vancouver et épicéas commun et grandis, à partir des années 70, sont apparues des plantations de douglas, mélèzes, ou pins Laricio. Cette première génération arrive à maturité en même temps et son renouvellement laissera une période sans récolte possible de bois d'œuvre. La régularité de la récolte est cependant très importante pour les acteurs de la première transformation du bois.

Pour les résineux, les bois d'œuvre peuvent être transformés jusqu'à 90 cm de diamètre, on ne peut donc pas laisser les bois davantage vieillir.

Les industriels de la région (et au-delà) sont en demande de résineux.

Sur le marché actuel, il y a des besoins notamment pour la construction.

3. Evolution des volumes mobilisés dans les forêts privées et perspectives

Forêts privées avec un document de gestion durable : 151 000 ha

Deux approches :

1 - quelles sont les perspectives écrites dans les documents de gestion durable ?

2 - comment les documents de gestion durable sont-ils appliqués ?

1 – Anne-Pernelle DUC du CRPF de Normandie présente l'étude des intentions de coupes programmées dans les plans de gestion, réalisée à la demande de la DRAAF à partir des données enregistrées dans la base métier du CRPF.

Elle permet d'apporter des compléments utiles aux études ressources existantes.

La base de données métier du CRPF nommée MERLIN enregistre depuis de nombreuses années les peuplements forestiers décrits dans les DGD, et les types et dates d'interventions en coupes et travaux.

L'étude porte sur un historique de 10 ans puis sur l'évolution future sur 5 ans. La base de données fournit une estimation des surfaces concernées qui permet dans un second temps d'approcher les volumes à dire d'expert.

L'étude propose pour chaque année de calculer un indice de mobilisation.

Depuis 2007, le nombre de PSG a augmenté : + 200 PSG pour environ 9000 ha.

Cela correspond à la politique de relance pour les DGD arrivés à expiration, de relance pour les PSG de plus de 25 ha sans DGD et au soutien à l'élaboration de PSG volontaires pour les propriétés de 10 à 25 ha.

En feuillus, la surface des peuplements de futaie régulière a augmenté aux dépens des mélanges taillis futaie ce qui correspond à la conversion des taillis sous-futaie, et on constate une baisse légère des taillis simples.

La surface en peuplements résineux est stable.

Le taux d'intention de coupe de renouvellement sur la période 2007-2016 est de 0,65 % de la surface chaque année.

Le taux d'intention de plantation ou semis a lui augmenté pendant cette période.

Le taux d'intention de coupes d'amélioration est en moyenne de 7,92 % de la surface, ce qui correspond à une rotation moyenne de passage en coupe de 12 ans.

Un travail de projection jusque 2021 peut être fait de la même manière. Il confirme ces tendances.

Les intentions inscrites dans les PSG sont assez constantes. Cependant, dans les PSG les plus récents, on peut voir une augmentation des coupes et renouvellement.

Après évaluation des surfaces, un travail sur l'évaluation des volumes par type de coupes a été réalisé à dire d'expert.

Ces estimations - à prendre avec beaucoup de précautions - donnent un volume potentiel de coupe annuel de 730 000 m³/an de bois fort total.

Ces intentions sont à mettre en relation avec les chiffres de récolte exposés en début de réunion. Elles sont à confronter à la réalisation concrète des intentions de coupes et travaux affichés dans les PSG.

Commentaires :

En futaie régulière, la rotation de 13 ans constatée dans les intentions, c'est un peu beaucoup, il faudrait raccourcir.

Les PSG ne contiennent pas une approche du volume de bois qui pourra être récolté. Elle est parfois réalisée par l'expert pour un calcul économique mais reste confidentielle. On ne peut donc pas aller plus finement dans cette estimation.

2 - Depuis 2015, le contrôle de la réalisation des PSG par la DRAAF et les DDT a été mis en place, à la demande du MAA.

L'objectif est de vérifier à mi-période du document, si le programme des coupes et travaux est réalisé, et de le relancer le cas échéant. Une souplesse de + ou - 4 ans est accordée. Au-delà, il s'agit de comprendre les freins à sa réalisation.

En rythme de croisière, il est prévu de contrôler 10 % des PSG en cours de validité par an.

L'objectif est aussi pédagogique sur les propriétés un peu en sommeil.

Depuis 2015, un échantillon de 79 PSG qui représentent 9 300 ha a été expertisé.

Globalement, les coupes et les renouvellements sont réalisées à hauteur de 63 % soit un peu moins des deux tiers.

On constate également que les retards de coupes de plus 4 ans sont assez courants (30 % en feuillus, 23 % en résineux).

En principe, les PSG des coopératives sont suivis précisément : le suivi des travaux est enregistré.

En Normandie, environ 70 % des propriétés privées avec PSG est concernée par un avantage fiscal (ISF ou Monichon).

M. LEMONNIER relève que les reboisements ne sont réalisés qu'aux 2/3.

Il ajoute qu'au niveau national, les pépiniéristes souhaitent que les propriétaires fassent une déclaration d'intention de coupe de renouvellement afin de pouvoir mettre en culture les plants nécessaires, culture qui peut durer 2 à 5 ans suivant les essences. Cela serait très utile et d'autant plus dans les cas des chantiers réalisés sans DGD.

Dans les années 90, un taux de réalisation du DGD de l'ordre de 80 % était considéré comme satisfaisant.

M. CHENTRIER cite un rapport du CGAAER de 2007 sur la commercialisation des coopératives forestières qui constatait que le taux de réalisation effective des PSG était de 70 %.

M. CHENTRIER estime que le propriétaire est plus prudent qu'auparavant. Les PSG deviennent un peu moins ambitieux par crainte du contrôle.

Auparavant, on pouvait conditionner le reboisement prévu aux aides ou à des conditions économiques satisfaisantes.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Chaque propriétaire est indépendant, cependant, il est très important de donner de la visibilité sur la ressource qui est récoltable par les industriels. Sinon, pas de développement des marchés, pas de mise en valeur économique.

Forêts privées avec un document de gestion durable : 161 000 ha

Dans ces forêts, on ne dispose pas de connaissance autre que celles de l'IGN, et sur certains territoires au travers des études menées pour les plans de développement de massif.

À dire d'expert, on peut confirmer qu'il y a peu d'intervention, mais un risque de coupes d'extraction des meilleurs bois, voir de coupe rase sans un suivi sylvicole. Pouvoir orienter ces forêts vers la gestion durable est un objectif majeur.

4. Synthèses sur les hypothèses de récolte future

Le PNFB cite le chiffre d'une mobilisation supplémentaire de + 270 000 m³/an en bois fort total.

Les chiffres nationaux sont à prendre avec leurs limites : en effet, ils reposent sur des hypothèses nationales qui n'ont pas pris en compte les spécificités régionales, telles que la part de feuillus et résineux ou bien la couverture en DGD obligatoire.

Le taux de couverture en DGD obligatoire est très bon en Normandie 93 %, bien supérieur à la moyenne nationale.

Dans les PPRDF Haute et Basse-Normandie, l'estimation était de l'ordre de 500 000m³/an. Cette estimation était basée sur des expertises raisonnables et partagées.

Une étude plus précise sur les disponibilités en bois est envisagée avec l'IGN.

Conclusion : les fourchettes de la ressource en bois potentiellement récoltable sont assez larges et dépendent des possibilités de levée ou d'atténuation d'un certain nombre de freins.

5. Débat sur les freins à la mobilisation des bois

Un tableau de synthèse des freins identifiés est présenté et débattu.

Points relevés :

La fréquentation du public devient un frein fort dans les forêts publiques d'Île-de-France.

La présence du public impose une surveillance des forestiers plus importante sur le terrain et elle entraîne aussi une adaptation de la sylviculture. Le public ne comprend pas les phases de renouvellements sur des surfaces importantes qui modifient le paysage forestier. Le public n'aime pas voir les machines en forêt.

Selon l'ONF, la Normandie n'est pas vraiment confrontée à ce problème mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas s'en préoccuper. Dans les zones fréquentées, il faut que l'exploitation soit techniquement irréprochable.

Il y a un important enjeu de communication auprès du public.

Mais est-ce que ça n'est pas un levier pour l'amélioration de l'exploitation forestière en forêt publique (et partout) ?

Dans certaines situations, il n'est pas toujours facile de faire respecter à la lettre le cahier des clauses techniques d'exploitation.

Selon le CRPF, aujourd'hui, la qualité des chantiers d'exploitation vient avant le critère de prix dans les enquêtes auprès des propriétaires privés. Les propriétaires privés sont très attachés à la qualité de leurs allées et routes desservant la forêt, ainsi qu'aux ornières dans les parcelles.

Le manque de connexion avec la déserte publique rurale est un frein à l'accès aux massifs. Il peut être entravé par les arrêtés municipaux.

Zones à enjeux environnementaux :

Les plus « contraignants » sont sans doute les sites classés, avec mesures fortes pour la conservation du paysage. En effet, on pense le paysage forestier figé, alors que les nécessaires phases de renouvellement et les impacts du changement climatique vont le modifier.

Les périmètres de visibilité des monuments historiques classés sont aussi sensibles.

Dans ces sites, le traitement irrégulier est souvent préconisé.

Cependant, ce traitement ne peut pas être utilisé partout.

Il est important d'échanger avec les inspecteurs des sites et Architectes des Bâtiments de France pour mieux se comprendre.

En Normandie, le CRPF compte établir une annexe « verte » au SRGS pour les monuments historiques classés et les sites classés, qui facilitera l'agrément des documents de gestion au titre de ces réglementations.

Dans les sites NATURA 2000 ZSC, habitats forestiers, la sylviculture est possible mais un peu complexe : elle implique un surcoût en concertation, mais pas systématiquement en travaux forestiers.

Dans les sites NATURA 2000 ZPS, oiseaux, c'est un peu différent, il s'agit surtout d'éviter de déranger les oiseaux à certaines périodes.

M. LEREBoullet témoigne qu'il est utile que les forestiers soient présents dans les comités de pilotage NATURA 2000 pour échanger sur ces sujets

Les freins les plus forts identifiés sont :

- le manque de motivation des propriétaires privés
- la petite taille des propriétés dont la gestion n'atteint pas un seuil d'intérêt économique
- l'importance de la chasse et déséquilibre forêt-gibier
- le manque de professionnels de la gestion forestière pour accompagner les propriétaires
- des prix de vente des bois pas suffisamment rémunérateurs.

Etaient présents :

M. Olivier BOULAY	ProfessionsBois
M. Pascal CHENTRIER	COFOROUEST
M. Jean-François CHENY	ONF
Mme Anne-Pernelle DUC	CRPF
Mme Laure FERRIER	URCOFOR
M. Albin LEDUC	DRAAF
M. Marc LEMARCHAND	CCI
M. Michel LEMONNIER	Pépinières
M. Pierre LEREBoullet	FRANSYLVA
Mme Odile LOBREAUX	DRAAF
M. Nicolas LORIQUE	CRPF
M. Xavier MORVAN	CRPF
Mme Isabelle PORQUET	DRAAF
Mme Christelle SIMON	Métropole Rouen Normandie
M. Bastien VALLEE	DRAAF